

Point d'étape sur le projet d'adaptation et de renforcement de la structure financière du groupe Casino

Paris, le 28 août 2026

Le Groupe annonce qu'un groupe de prêteurs TLB a engagé une action contentieuse relative à la constitution des classes de parties affectées en vue de la modification des plans de sauvegarde accélérée du Groupe. Par ordonnances rendues le 17 août 2026, le juge commissaire des sauvegardes accélérées désigné par le Tribunal des activités économiques de Paris a déclaré irrecevable l'action des prêteurs TLB et a débouté ces derniers de l'ensemble de leurs demandes.

Informé le 27 août 2026 de l'appel interjeté par les prêteurs TLB le 24 août 2026, le Groupe fera valoir ses droits devant la Cour d'appel de Paris.

Le Groupe poursuit ses travaux en vue de la mise en œuvre des opérations d'adaptation et de renforcement de sa structure financière d'ici la fin du second semestre 2026.

CONTACTS ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Charlotte IZABEL - cizabel@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)6 89 19 88 33

Relations investisseurs - IR_Casino@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)1 53 65 24 17

CONTACTS PRESSE

Groupe Casino – Direction de la Communication

Stéphanie ABADIE - sabadie@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)6 26 27 37 05

Service de presse - directiondelacomunication@groupe-casino.fr - Tél : + 33(0) 1 53 65 24 29